

FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

Stratégie d'investissement et objectifs

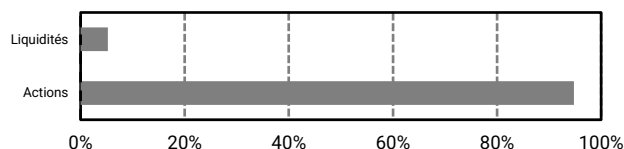
L'objectif du FCP est de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) par l'application d'une méthodologie de sélection extra-financière visant à investir dans les sociétés ayant, selon la Société de Gestion, un potentiel d'appréciation à long-terme compte tenu de l'impact environnemental et social généré par leurs activités, ainsi que de leur gouvernance (ESG).

Cet objectif passe par une démarche d'engagement actionnarial forte, consistant à dialoguer avec les dirigeants, à leur proposer des améliorations en matière ESG et à suivre les entreprises dans ces transformations. La composition du portefeuille et la détermination des pondérations des titres se basent sur l'appréciation ESG et d'impact ainsi que sur la réactivité des sociétés aux démarches d'engagement actionnarial menées par la Société de Gestion sur ces sujets. Le gérant s'assure du suivi continu d'indicateurs de risques et de rendement.

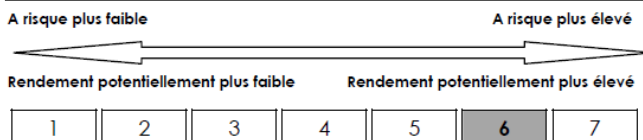
Performances (%)

Performance	Déc.	2022	2021	2020	2019	2018
FCP Part C	-2,16	-14,28	+9,04	+3,17	+23,75	-11,49
Indice div. réinv.	-3,81	-12,31	+22,67	+0,25	+26,11	-12,72

Répartition des actifs



Profil de risque



Gérants du portefeuille

Denis Branche +33 (0)1 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com
Julien Lefebvre +33 (0)1 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

Caractéristiques du portefeuille

Classification sectorielle : Actions des pays de la zone Euro
Fréquence de valorisation : hebdomadaire le vendredi au cours de clôture
Indice de référence : DJ Eurostoxx (dividendes réinvestis)
Société de gestion : Phitrust
Dépositaire : RBC Investor Services France S.A.

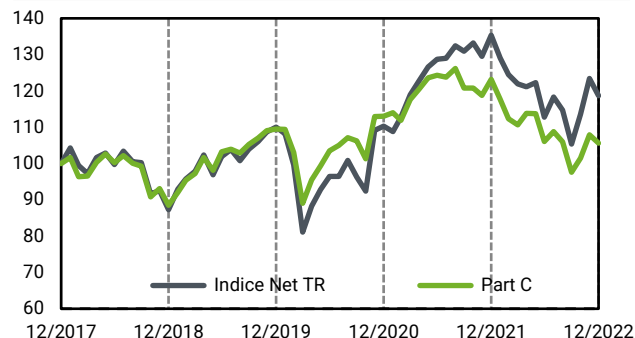
Part C
Codes ISIN : FR0007037130
Date de création : 11/11/1999
Investissement minimum : 1 part

Durée minimum conseillée : supérieure à 5 ans
Affectation des résultats : capitalisation (C)
Date de valeur de souscription et de rachat : J +1
Décimalisation des parts : non

Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale
Droit de sortie : néant
Frais de gestion : 2% TTC de l'actif net par an

Part C : 90,70 €

Performances cumulées – 5 dernières années (glissant)

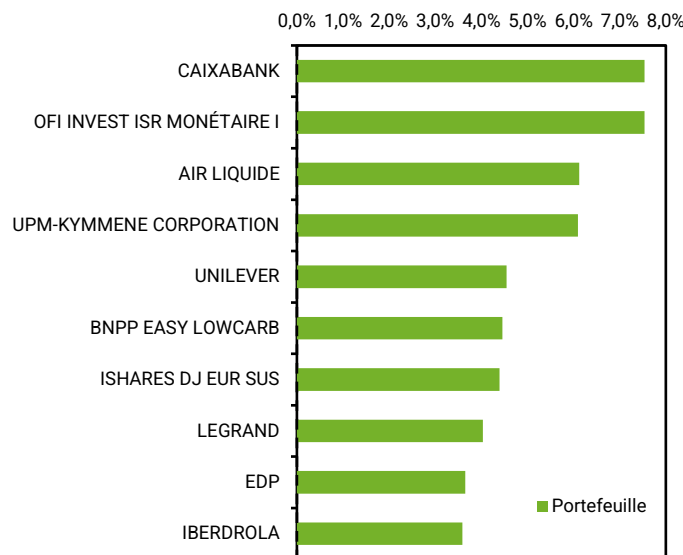


Nous rappelons que la comparaison à l'indice est donnée à titre indicatif et que la stratégie du FCP n'a pas de caractère indiciel.

Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	-13,44%	-1,57%	+1,10%
Indice Div. Réinv.	-11,40%	+2,22%	+3,49%

Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	19,13%	20,35%	17,66%
Indice Div. Réinv.	21,42%	25,26%	21,36%

10 Principales pondérations



PHITRUST

Phitrust, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. La recherche d'impact au travers d'un Fcp d'entreprises cotées est au cœur de la démarche de Phitrust, en pleine cohérence avec les piliers de la Société de Gestion : Etre un investisseur expert et impliqué, engagé et de long terme, ainsi qu'un interlocuteur actif, pionnier de l'engagement actionnarial en Europe.

Commentaires de gestion

L'année 2022 a été une année de transition. Poussés par l'inflation, les banquiers centraux ont sonné le glas d'une longue période monétaire accommodante en augmentant leurs taux directeurs. Cette hausse des rendements obligataires a eu un impact sur les marchés actions, en provoquant une baisse des cours. Le style « value » a profité de ce mouvement, notamment les valeurs énergétiques, qui ont réalisé d'excellentes performances sur l'année. Ces dernières ont également été favorisées par le contexte de la guerre en Ukraine, qui a fait grimper les prix de l'énergie. Cette rotation n'a cependant pas été profitable aux investisseurs ESG, qui sont généralement sous-pondérés sur ce secteur et la « value » en général.

Le FCP ne fait pas exception. La part C a sous-performé en 2022 son indice de référence (diminuant respectivement de 14,28% et 12,31%). Dans un environnement difficile, celle-ci réalise une performance comparable aux indices ESG en zone euro. A titre d'exemple, l'ETF iShares Dow Jones Eurozone Sustainability, qui réplique l'indice Dow Jones Sustainability Eurozone, perd 15% sur l'année. La baisse de la part C a notamment été limitée, grâce au poids élevé des liquidités au sein du portefeuille, et par la très belle progression du cours de bourse de Caixabank (+55%), qui représente presque 7,5% de l'actif net.

Engagement actionnarial

Au mois de décembre, Phitrust a envoyé une lettre aux premiers dirigeants de certaines sociétés du portefeuille (Air Liquide, Axa, BNP Paribas, Danone, Dassault Systèmes, Legrand, L'Oréal, Saint-Gobain, Sanofi et Schneider Electric, Soitec) pour les interpellier sur différents sujets environnementaux, sociaux ou de gouvernance spécifiques à leur société, en amont des assemblées générales 2023. Phitrust a notamment insisté auprès des dirigeants sur la gouvernance stratégique de leur société et la transformation de leur modèle d'affaires face à l'urgence climatique. **Notre vigilance porte cette année sur le respect du juste partage de la valeur sous l'angle du capital naturel, du capital financier et du capital humain.**

Enfin, **Phitrust en collaboration avec l'AF2i, CIAM a rédigé une note sur les améliorations possibles du régime légal d'inscription de résolutions externes aux assemblées générales.** Cette note fait suite aux cas TotalEnergies en 2022 et Vinci en 2020 où l'inscription de résolutions d'actionnaires avait été refusée par le conseil d'administration. Améliorer le régime de dépôt de résolution permettrait de favoriser le dialogue entre les sociétés et leurs actionnaires. Bien que cette note ait pour vocation de modifier la législation française, l'ambition à terme est d'homogénéiser le régime de dépôt de résolutions à l'échelle européenne en définissant un socle de dispositions minimales. Le Forum pour l'Investissement Responsable a entrepris des démarches similaires en septembre 2022 en formulant des propositions plus spécifiquement sur l'encadrement du « Say-on-climate » et la facilitation du dépôt de résolutions externes environnementales et sociales.

Éditorial – 2023 verra-t-il l'accélération de « l'engagement washing » ?

Mi-décembre dans Citywire, la journaliste suédoise Siri Christiansen signait un article qui aurait dû créer un vif débat dans la communauté des investisseurs et gérant d'actifs « ESG » : [ici](#)

Elle relevait un fait : de plus en plus d'investisseurs s'engagent au sein de coalitions comme Nature Action 100 ou Climate Action 100+. Ces coalitions regroupent ceux qui déploient des démarches d'engagement auprès des sociétés cotées pour qu'elles changent leurs « business models » face aux enjeux climatiques et de biodiversité. La journaliste souligne que certains comme BlackRock ont mené 3 600 actions d'engagement auprès de 2 300 sociétés pour ne citer que ce gestionnaire d'actif bien connu. Elle s'interroge sur les raisons de cet engouement et sur le risque que la quantité ne nuise à la qualité.

Ce risque existe bel et bien. Comme le souligne l'article, il vaut mieux faire de l'engagement qu'exclure (« divest ») car il s'agit d'accompagner les entreprises dans un processus de transformation qui sera long et complexe, les entreprises ne pouvant pivoter d'un coup. L'économie aujourd'hui a (malheureusement) encore besoin de produits « carbonés » pour se nourrir, se loger, apprendre ou se former, voyager, se divertir... Il est étonnant que certains projets d'actions d'engagement pour lesquels nous sommes sollicités, demandent aux entreprises d'arrêter purement et simplement telle ou telle activité alors que des clients et consommateurs n'ont pas encore de produits de substitution...

Lire la suite

Olivier de Guerre – Phitrust

**Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.*